

**COMMUNE DE**  
**MORANCEZ**  
**28630**

Nombre  
de membres : 19

Présents : 19

Pouvoir : 0

Exprimés : 19

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 20 mars à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du conseil municipale, en séance publique sous la présidence de Monsieur BESNARD Gérard.

**Etaient présents :**

M. **BESNARD** Gérard, Mme CROSNIER Dominique, M. BRAULT Jacky, Mme TOURON Elodie, M. BIZET Florent, Mme CAPRETTI Corine, M. DURAND Rémy, Mme CHRISTIEN Chloé, M. FEUGUEUR Stéphane, Mme FREQUELIN Isabelle, M. LEPRINCE Laurent, Mme HUBERT Martine, M. LORTHIOIS Eric, Mme LOTTIN Patricia, M. LOUIS François, Mme MARCO-CHOISEAU Caroline, M. PERIA Thierry, Mme MENAGER Karelle, M. VIGNE Dominique

**Absents excusés :**

Date de  
convocation :  
17/03/2026

**Secrétaire de séance** : Madame CHRISTIEN Chloé est élue secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

***Délibération 26-2026***

**OBJET : Election des délégués au SITHOR**

Le Maire expose que suite au renouvellement général des conseils municipaux, il convient de procéder à la désignation des délégués de la commune de Morancez au sein des syndicats dont elle est membre.

Conformément à l'article L 5211-8 et suivants du CGCT, et conformément à l'article 5 des statuts dudit syndicat, il convient de procéder à l'élection de 2 délégués titulaires appelés à siéger au SITHOR auquel la commune est affiliée

Deux membres se sont proposés :

- Jacky BRAULT
- Dominique VIGNE

Aucun autre candidat ne se fait connaître.

Il s'agit d'un vote à bulletin secret, chaque conseiller municipal à l'appel de son nom a remis son bulletin de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	19
A déduire bulletins nuls	0
Reste pour le suffrage des exprimés :	19
Majorité absolue :	10

La liste proposée ayant obtenu la totalité des voix (majorité absolue), les membres y figurant ont été proclamés élus.

